



Grâce à la générosité de ses donateurs, la Fondation Saint Matthieu a bénéficié en 2024 de 7,7 millions€ de ressources. Près de 500 écoles catholiques ont ainsi pu être accompagnées par des aides remboursables, des aides directes ou pour leurs propres campagnes d'appel à dons. La Fondation compte désormais 34 fondations sous son égide, qui constituent un réseau régional précieux au plus près du terrain.

Soyez remerciés de votre soutien fidèle à cette belle mission !

Mais ces chiffres, si importants soient-ils, sont insuffisants pour répondre à des besoins croissants : transition énergétique, nouvelles technologies, investissements immobiliers, innovations pédagogiques...

La Fondation Saint Matthieu doit donc développer ses ressources financières en suscitant de nouveaux donateurs. C'est là un des enjeux majeurs du plan d'actions lancé en 2024.

La conjoncture de l'année 2025 s'annonce complexe, mais nous avons à cœur de poursuivre la dynamique collective enclenchée l'an dernier. Nous voulons intensifier nos efforts de communication et de collecte, pour accroître la notoriété de la Fondation et mieux faire connaître l'apport de l'Enseignement catholique à la société.

L'anniversaire de nos 15 ans constitue pour cela une belle occasion et je sais pouvoir compter sur vous dans cette nouvelle étape de développement au service des écoles catholiques.



Daniel Hurstel
président

**L'ESSENTIEL
2024**



La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et un projet propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Église et de sa mission éducative, qui fonde leur commune appartenance.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

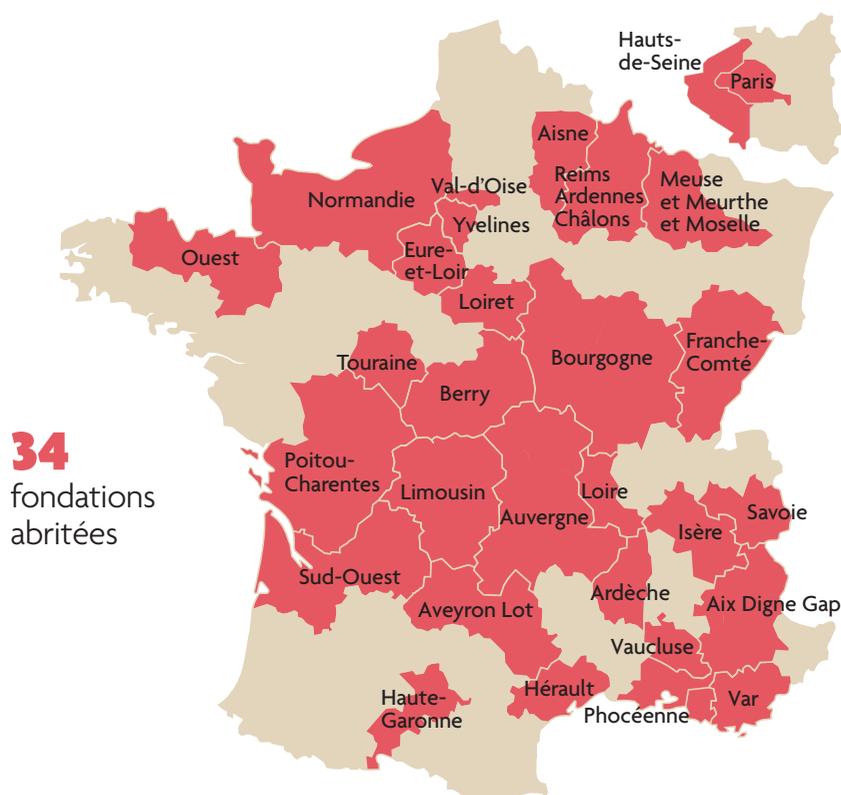
La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent d'exister.

Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires, tels que l'appel à générosité.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'Enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'École catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est « abritante » et développe un réseau de fondations abritées ou « sous son égide », régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.



En 2024, les fondations abritées sont au nombre de 34. Nous avons accueilli 3 nouvelles fondations pour les Yvelines, la Savoie et le Var.

COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

13 082 donateurs

6 073 676 € collectés

> 5 772 189 € de dons

> 301 487 € de libéralités

Jaidemonecole.org, notre plateforme de financement participatif, a collecté, à elle seule, **2142000€** pour **343 projets** d'établissements.

Grâce à Jaidemonecole.org, la Fondation Saint Matthieu confirme sa mission d'accompagnement des écoles catholiques sur la mise en valeur et la réalisation de leurs campagnes d'appels à dons.

En 2024, l'école Notre-Dame Saint-Joseph à La Tremblade (17) devait financer l'agrandissement et la réhabilitation d'une salle de classe destinée à accueillir les élèves de moyenne et grande section. Grâce à la générosité de leurs donateurs, l'école a atteint son objectif, avec 11520€ de collecte.

Grâce à la générosité de leurs donateurs, l'école a atteint son objectif, avec 23000€ de collecte.

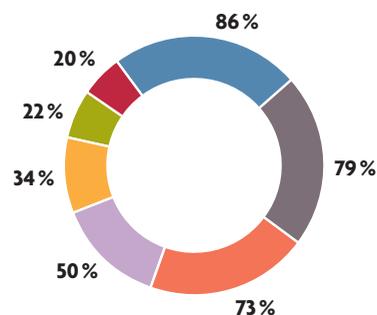


Retrouvez leur campagne en flashant ce code



**En février, vous êtes nombreux à avoir répondu à notre consultation !
En voici les principaux enseignements !**

• **Quelles sont selon vous les priorités de la Fondation Saint Matthieu ?**



- Aider les écoles catholiques en difficulté à répondre aux imprévus
- Éviter la fermeture des petites écoles catholiques rurales ou de banlieue
- Construire de nouvelles écoles catholiques
- Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'égalité des chances
- Développer l'accès à l'éducation des jeunes porteurs de handicap
- Former les jeunes au développement durable et à l'écologie intégrale
- Former les futurs enseignants de l'Enseignement catholique

• **Pourquoi trouvez-vous cela important d'aider nos écoles catholiques ?**

- 36 %** Transmission des valeurs chrétiennes
- 18 %** Assurer à la jeunesse un enseignement de qualité
- 13 %** Maintenir les spécificités de l'éducation chrétienne

**Vos retours nous aident et nous renforcent dans notre action.
Un grand merci à vous !**

UN ENGAGEMENT

7 108 087 € accordés
aux établissements scolaires

> **3 179 330 €** de générosités
affectées reversées

> **2 273 757 €** de subventions

> **1 655 000 €** d'aides
remboursables

618 projets d'écoles

> **11 500 €** d'aide par projet
en moyenne

> **155 100** élèves bénéficiaires



Soutenir les petites écoles catholiques rurales pour éviter leurs fermetures.

Ces écoles aux finances souvent fragiles, sont des **pilliers de la communauté rurale** ; elles permettent de maintenir le tissu social, et sont pour des villes et des villages la seule présence d'Eglise. La Fondation Saint Matthieu mobilise des fonds et les accompagne grâce à la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org.

L'école Sainte-Lucie à Unieux (42) a reçu une aide territoire ainsi qu'une aide remboursable de la Fondation Saint Matthieu.



Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes est un sujet particulièrement important et discriminant **pour les jeunes en situation de handicap**, souvent sortis des dispositifs ULIS (Unité locale d'Inclusion scolaire) après le lycée, et sans perspective. Certains établissements scolaires de l'Enseignement catholique mettent en place des **dispositifs innovants**, soutenus par la Fondation Saint Matthieu.

Le lycée professionnel Joseph Roussel au Mans (72) accompagne des jeunes en situation de handicap et sortant de dispositif ULIS.



Former les jeunes au développement durable et sauvegarder notre maison commune.

La Fondation Saint Matthieu soutient les écoles dont les projets éducatifs **encouragent des pratiques respectueuses de l'environnement** pour préserver notre « maison commune » : la création de jardins pédagogiques, l'aménagement d'espaces verts, la promotion du tri des déchets et du recyclage, ainsi que la sensibilisation des élèves au respect de la nature et à la biodiversité.

L'école Saint-Joseph à Ussou du Poitou (86) a collecté 8 335 € sur la plateforme Jaidemonecole.org pour son projet de pompe à chaleur.

SUR 7 THÉMATIQUES



Construire des écoles catholiques en particulier dans les banlieues.

Les banlieues font face à des besoins urgents en matière d'éducation, avec des écoles souvent surchargées, des infrastructures parfois vétustes et des ressources limitées. Pour répondre à cette situation, la Fondation Saint Matthieu soutient la construction de nouvelles écoles catholiques, afin de **garantir un environnement d'apprentissage adéquat pour tous les élèves**.

L'école Sacré Cœur de l'ensemble scolaire Saint-Antoine à Caussade (82) a ouvert ses portes en septembre 2024.



Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'égalité des chances.

En incitant et en accompagnant les élèves, et particulièrement ceux issus de bac professionnel, à poursuivre et réussir des études supérieures, **l'opportunité leur est donnée de devenir acteurs de leur parcours de réussite**. Cet accompagnement est au cœur de la pédagogie des lycées de l'Enseignement catholique qui met en oeuvre des moyens dédiés, au travers par exemple des Cordées de la réussite.

Le lycée professionnel et technique Robert Schuman à Dugny (93) accompagne des élèves titulaires d'un BAC professionnel en BTS industrie.



Accueillir largement et en particulier les plus fragiles.

En mettant l'accent sur l'inclusion scolaire les écoles éveillent à l'accueil de la différence, et démontrent que **chacun peut être valorisé et soutenu** dans son développement.

La Fondation Saint Matthieu soutient les dispositifs qui rendent l'école catholique inclusive et solidaire en mettant à sa disposition des moyens financiers spécifiques.

L'école de la Croix à Paris (75) accueille des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme dans sa classe Soleil.



Former des enseignants qui partagent les convictions de l'école catholique.

Dans un contexte où les élèves qui fréquentent les écoles catholiques viennent de cultures et de confessions très variées, la formation des enseignants est déterminante. Elle requiert une approche propre qui permet de former de futurs enseignants en les sensibilisant à une **vision chrétienne de l'éducation**. Des bourses d'études sont mobilisées par la Fondation.

Les 8 étudiants méritants de l'ISFEC Saint-Martin de Tours (37) ont reçu des bourses pour un total de 2 300 €.

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2024 s'est caractérisée par une forte reprise des demandes de subventions et d'aides remboursables faites auprès de la Fondation Saint Matthieu par les établissements catholiques pour financer leurs projets. Ce dynamisme s'est également manifesté par un nombre croissant de campagnes d'appels à dons des écoles sur la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org.

Au total, la Fondation a connu une nouvelle hausse de 6% de sa collecte à 6,1 millions €, tirée par l'augmentation des dons et libéralités affectées (de 2,8 millions € à 3,2 millions €). Les dons et libéralités libres sont restés stables à 2,9 millions €.

La perte de 0,3 million € constatée en 2024 a pour cause principale des décalages dans les aides attribuées à partir des ressources libres reçues en 2023. Pour rappel, la Fondation avait enregistré un résultat positif de 0,5 million € lors de l'exercice précédent. Les autres postes de coûts (frais de recherche de fonds et de fonctionnement) sont quant à eux restés globalement stables.



Cyrille Marcilhacy
trésorier de la Fondation
Saint Matthieu
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2024 ont été établis avec In Extenso et certifiés par Mazars, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu. Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2024 ainsi que du rapport moral et financier, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers €)

	2024	2023	Var. %
Dons et libéralités libres	2 926	2 947	1%
Dons et libéralités affectés	3 149	2 773	14%
Autres produits & divers	625	265	135%
Total des produits	6 699	5 986	12%
Missions sociales	5 758	4 277	35%
Autres charges (y compris recherche de fonds)	1 232	1 241	-14%
Total des charges	6 990	5 518	27%
Résultat de l'exercice	-290	468	-162%

Le total de bilan est de 14,3 millions € (contre 14,8 millions € l'an dernier) pour un total des fonds propres de 10,1 millions €. Les dettes vis-à-vis des écoles (dons affectés à reverser et fonds dédiés) représentent 2,2 millions €.

La reprise des demandes et le remboursement des aides antérieures, poursuivi sans incident, conduit à un portefeuille d'aides remboursables à 5,4 millions € (en hausse par rapport aux 4,7 millions € de fin 2023). La dotation statutaire de 1,5 million € est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers €)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2024	2023		2024	2023
Immobilisations financières	2 577	1 912	Fonds propres	10 146	10 421
			Dont :		
			• fondation abritante	5 619	5 669
			• fondations sous égide	4 527	4 752
Aides remboursables	5 352	4 733	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 302	1 523
Trésorerie et autres actifs	6 330	8 189	Autres dettes (*)	2 811	2 890
Total	14 259	14 834	Total	14 259	14 834

(*) : y compris dons affectés à reverser et fonds dédiés pour 1 641 milliers € fin 2024 (et 2 644 milliers € fin 2023)

Outre des subventions, la Fondation accorde des aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Le refinancement des nouvelles aides remboursables est assuré pour partie par le remboursement des aides antérieures et l'affectation de dons et de libéralités libres, et pour partie par l'emprunt.

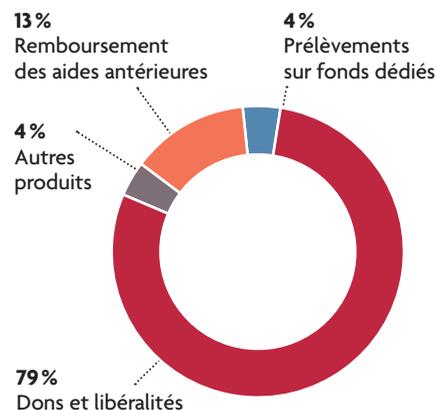
Au total, les ressources atteignent 7,7 millions € et les emplois 8,6 millions €.

Emploi des ressources 2024 (en milliers €)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	6 075	4 878
Autres produits	285	112
Remboursement des aides antérieures	1 040	673
Prélèvement sur fonds dédiés	340	340
Total de ressources	7 739	6 004
Nouvelles aides remboursables accordées	1 655	1 155
Autres missions sociales	5 758	4 562
Sous-total missions sociales	7 413	5 717
Frais de recherche de fonds	926	926
Frais de fonctionnement et provisions	306	234
Constitution de fonds dédiés	0	0
Total des emplois	8 645	6 877
Solde de l'exercice	-775	-874

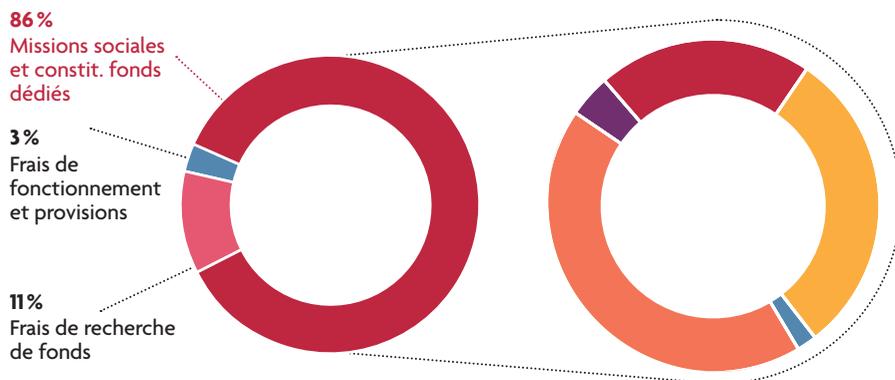
Répartition des ressources par origine

Montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources de l'exercice



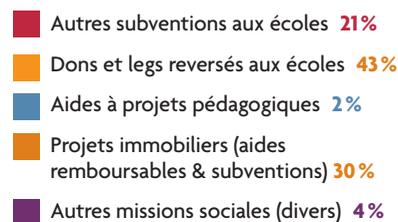
Répartition des ressources par origine

Montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources de l'exercice



Répartition des missions sociales

Montant de chaque type de mission sociale par rapport au total des missions sociales de l'exercice



UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2024, la trésorerie consolidée de la Fondation atteint 5,2 millions € contre 7,4 millions € à fin 2023. Cette baisse de 2,2 millions € résulte principalement de l'accroissement du portefeuille d'aides remboursables, du versement à des écoles de fonds reportés ou dédiés et d'une réorganisation des placements vers les immobilisations financières.

Les 2,6 millions € des 34 fondations sous égide sont destinés au financement de leurs projets futurs. Les 2,6 millions € de trésorerie de la seule fondation abritante couvrent principalement 2,2 millions € d'engagements vis-à-vis des écoles.

L'ensemble de ces liquidités est alloué de façon à tenir compte à la fois de la situation du marché financier et de possibles besoins à court terme.



Reconnue d'utilité publique
par décret du 16 février 2010.

Présidents d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- M. Jean Huet
- M. Jean-Louis de Mourgues

Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- **Monseigneur Benoit Rivière**, évêque d'Autun, président du Conseil Épiscopal pour l'Enseignement catholique
- **Général Benoit Durieux**, général de corps d'armée, ancien directeur de l'Institut des Hautes Études en Défense Nationale
- **Mme Françoise Malrieu**, présidente du conseil d'administration Lazard Frères Banque
- **M. Jean-Luc Marion**, de l'Académie française
- **M. Pierre Mongin**, ancien directeur général de la RATP
- **M. Daniel Rondeau**, de l'Académie française
- **M. Guillaume Roquette**, directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **Mme Marie-Noëlle Thabut**, bibliiste

Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- **M. Daniel Hurstel**, président, avocat d'affaires
- **M. Cyrille Marcilhacy**, trésorier, consultant et ancien banquier
- **Maître Valéry Denoix de Saint-Marc**, secrétaire, avocat à la Cour
- **M. Philippe Delorme**, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- **Mme Hélène Laubignat**, présidente de l'APEL nationale
- **M. Pierre-Vincent Guéret**, président de la Fédération Nationale des Ogec
- **M. Josef Jirkovsky**, président de l'Œuvre des Apprentis
- **Mme Emmanuelle de La Guillonnière**, Secrétaire Générale chez Euroinvest
- **M. Hervé de Kerdrel**, ancien dirigeant de banque
- **M. Philippe Trillot**, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique
- **Mme Alix Watine**, présidente d'un fonds de dotation

L'équipe de 8 salariés de la Fondation Saint Matthieu est sous la responsabilité du Délégué général M. Vincent Cordonnier.

Faites un don sur notre site internet :

www.fondation-st-matthieu.org



Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

76 rue des Saints-Pères – 75007 Paris

Tél. : 01 45 49 61 27

E-mail : donateur@fondation-st-matthieu.org



La Fondation Saint Matthieu est membre du Don en Confiance, qui regroupe près de cent organisations volontaires, et bénéficie ainsi du label « Don en Confiance », garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.

ISSN 2967-4891